Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20260303-2026020-DE

COMMUNE DE MAXENT
Ille-et-Vilaine

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
L'an deux mil vingt-six, le trois mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MAXENT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange PRIOUL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 février 2026.
Présents : Sophie BLEJEAN, Soizic BLOT, Anne-Sophie BOHUON, Pascal COSTARD, Gaëlle DANIELOU, Franck DELALANDE, André DEMEESTERE, Françoise FOUCAUD, Audrey HIROU-ROBERT, Bernard HUBERT-GUGLIELMACCI Olivier JEHANNE, Ange PRIOUL, Sébastien RAOULT Pierre-Ellin SILVESTRE, Emilie THAUNAY.
Secrétaire de séance : Franck DELALANDE.
Absent : Olivier JEHANNE.

2026-020 : Voirie : travaux d'entretien de la voirie (PATA) 2026 : devis.
Rapporteur : André DEMEESTERE

Monsieur André DEMEESTERE, adjoint chargé de la voirie, présente aux membres du conseil municipal les propositions reçues pour les travaux d'entretien de la voirie (PATA) 2026 qui sont les suivantes.

Sociétés	Désignation	Quantités	Montant HT	Montant TTC
PEROTIN (Breteil)	Enduit bitumeux monocouche Gravier 4/6 Signalisation comprise	30 tonnes	29 100,00 €	34 920,00 €
POMPEI (Concoret)			28 440,00 €	34 128,00 €
EUROVIA (Bruz)			25 665,00 €	30 798,00 €

Après avis de la commission voirie du 6 février dernier, il est proposé de retenir la proposition de l'entreprise EUROVIA (Bruz) pour un montant de 25 665,00 € HT pour le PATA 2026.

Après délibération er à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De retenir la proposition de l'entreprise EUROVIA (Bruz) pour un montant de 25 665,00 € HT pour le PATA 2026.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la proposition.

Le registre dûment signé
Le Maire, Ange PRIOUL

